

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

—
2020

A

S

T

réseau
arts plastiques & visuels
nouvelle-aquitaine

R

E

RAPPORT MORAL- FAIRE RÉSEAU, CONSTRUIRE LA FILIÈRE

LES MEMBRES, LE CA, L'ÉQUIPE

1/ DÉPLOYER ASTRE : RÉSEAU SOLIDAIRE, PARTICIPATIF ET ENGAGÉ

- Une gouvernance et des membres mobilisés
- La ré-organisation de l'équipe salariée
- Une communication transformée
- Un engagement dans les dynamiques régionales et nationales

2/ ANIMER LE CONTRAT DE FILIÈRE POUR STRUCTURER LE SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

- Un espace de concertation avec la DRAC et la Région
- L'appel à projet 2020 : "Coopération, Création et Territoires"
- Les actions menées : référentiel sur la rémunération artistique, relais-ressources
- Les événements professionnels : La rencontre annuelle 2020 et les journées professionnelles

FAIRE RÉSEAU, CONSTRUIRE LA FILIÈRE

Dans la conjoncture de l'année 2020 et dans un secteur déjà très fragile, la raison d'être de Astre "d'assurer le développement équitable, coopératif et solidaire des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine", a été une force et une chance pour répondre à la situation d'urgence. Face à l'accélération de la fragilité économique des artistes, des indépendants et des structures, Astre s'est engagée et a su déployer des actions concrètes : promouvoir et enrichir le référentiel sur la rémunération artistique, renforcer le dispositif d'accompagnement administratif des artistes et plus largement l'organisation de relais-ressources dans le territoire régional, consolider la fonction de veille et de diffusion des informations professionnelles du secteur.

Le contrat de filière s'est également confirmé comme un outil essentiel, une courroie de transmission importante dans les échanges avec la DRAC et la Région pour renforcer la visibilité des acteurs des arts plastiques et visuels. Cet engagement a permis une revalorisation de l'enveloppe de l'appel à projets à hauteur de 200 000€. Au regard des circonstances exceptionnelles de l'année 2020, les partenaires du contrat se sont également accordés pour proroger les dispositions du contrat 2018-2020 jusqu'à la fin 2021.

Face aux difficultés, 2020 a avant tout révélé les dynamiques collectives à l'œuvre, tant au sein du réseau par la

mobilisation de la gouvernance et des membres, qu'avec la multiplication et le renforcement de partenariats avec les acteurs régionaux, en particulier avec les réseaux culturels, tout secteur confondus.

Enfin, en 2020 l'organisation de l'équipe salariée a été redéfinie dans le périmètre des postes pour développer un mode d'action, basé sur une présence accrue dans les territoires.

Pour sa deuxième année d'exercice, Astre a su affiner tant sa structuration interne que son positionnement dans l'écosystème artistique et culturel de la région, renforçant ainsi la visibilité des acteurs de arts plastiques et visuels et de leurs activités.

LES
MEMBRES,
LE CA,
L'ÉQUIPE

LES MEMBRES DE ASTRE EN 2020

.748 - *Limoges*

Abbaye Saint-André - Centre d'art
contemporain de Meymac

accès)s(cultures électroniques - *Pau*

L'Agence Créative - *Bordeaux*

Agence culturelle départementale
Dordogne-Périgord - *Périgueux*

Les ailes du désir - *Poitiers*

Arcad - *Anglet*

art nOmad - *Arnac-la-Poste*

Les arts au mur artothèque - *Pessac*

Atelier Bletterie - *La Rochelle*

AY128 - *Ligugé*

CAPC musée d'art contemporain de
Bordeaux

Captures - *Royan*

Centre d'art La chapelle Jeanne d'Arc -
Thouars

Centre de Recherche sur les Arts du Feu et
de la Terre (CRAFT) - *Limoges*

Centre Intermondes - *La Rochelle*

Centre international d'art et du paysage de
l'Île de Vassivière - *Beaumont-du-Lac*

Chabram² - *Bellevigne*

Château d'Oiron - Centre des Monuments
Nationaux

Cité internationale de la tapisserie -
Aubusson

Collectif ACTE - *Poitiers*

Le Confort Moderne - *Poitiers*

Connaissance de l'art contemporain -
Bordeaux

Consortium coopérative - *Ligugé*

COOP - *Bidart*

CPIE Littoral basque - Nekatoenea
résidence d'artistes - *Hendaye*

Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine -
Bordeaux

École Nationale Supérieure d'Art de
Limoges

Espace Paul Rebeyrolle - *Eymoutiers*

La Fabrique Pola - *Bordeaux*

La Fanzinothèque - *Poitiers*

La Forêt d'art contemporain - *Sabres*

FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine -
Limoges

FRAC Nouvelle-Aquitaine MÉCA - *Bordeaux*

FRAC Poitou-Charentes - *Angoulême*

L'Horizon - *La Rochelle*

image/imatge - *Orthez*

LAC&S Lavitrine - *Limoges*

La Laiterie - Domaine des Étangs -
Massignac

La Maison - *Bayonne*

La Maison du Patrimoine - *Saint-Marc-la-Lande*

MC2a - *Bordeaux*

La Métive - *Moutier d'Ahun*

MJC La croisée des chemins - *La Souterraine*

Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne - Château de Rochechouart

Musée des Beaux-Arts de Libourne

Musée du Pays d'Ussel

Le musée imaginé - *Mérignac*

Musée national Adrien Dubouché - Cité de la Céramique Sèvres & Limoges - *Limoges*

Nyktalop Mélodie - *Poitiers*

PAN ! - *Limoges*

Pays Paysage - Centre des livres d'artistes (CDLA) - *Saint-Yrieix-la-Perche*

Peuple & Culture Corrèze - *Tulle*

Pointdefuite - *Bordeaux*

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin

Pollen - *Monflanquin*

La Pommerie - *Gentioux*

La prairie des possibles - Lys

Quartier Rouge - *Felletin*

La Réserve - Bienvenue - *Bordeaux*

Les rencontres d'art contemporain du château de Saint-Auvent

Les Rives de l'Art - *Bergerac*

Rurart - *Rouillé*

Le Second Jeudi - *Bayonne*

Silicone - *Bordeaux*

Treignac Projet - *Treignac*

Villa Beatrix - *Anglet*

Villa Pérochon - Centre d'art photographique d'intérêt national - *Niort*

Zébra3 - *Bordeaux*

Le 7 décembre 2020, l'assemblée générale a voté en faveur de l'entrée de sept nouveaux membres :

Agence Sens Commun - *Lormont*

Chantier Public - *Poitiers*

Le Château de La Borie - *Solignac*

Cie Winter Story In The Wild Jungle - *Saint-Laurent-Médoc*

Fondation d'entreprise Bernardaud - *Limoges*

Föhn - *Bordeaux*

gr0Ep - *Bordeaux*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

—

YANN CHEVALLIER

directeur du Confort Moderne – coprésident

FRÉDÉRIC LATHERRADE

directeur de Zébra3 – coprésident jusqu'au 7 décembre 2020

CATHERINE TEXIER

directrice du FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine – coprésidente

—

DOMINIQUE THÉBAULT

président de LAC&S Lavitrine – trésorier

ÉLODIE GOUX

*coordinatrice de Documents d'artistes
Nouvelle-Aquitaine – secrétaire jusqu'au 7 décembre 2020*

BENOIT PIERRE

*membre du collectif Acte – secrétaire adjoint,
représentant au Ceser*

—

SOPHIE BROSSAIS

*directrice du Centre d'art La chapelle
Jeanne d'Arc jusqu'au 7 décembre 2020*

SYLVIE DELIGEON

directrice de Rurart

SÉBASTIEN FAUCON

*directeur et conservateur du Musée d'art
contemporain de la Haute-Vienne, Château
de Rochechouart jusqu'au 7 décembre 2020*

FABIAN GENTAL

président de .748

GUILLAUME GOUARDÈS

*directeur de la Fanzinothèque jusqu'au 7
décembre 2020*

IRWIN MARCHAL

*responsable de Silicone jusqu'au 7
décembre 2020*

PIERRE OUZEAU

directeur artistique de l'Agence Culturelle

*Départementale Dordogne-Périgord, élu co-
président le 14 décembre 2020*

LYDIE PALARIC

*directrice de la Forêt d'Art Contemporain,
élue secrétaire le 14 décembre 2020*

MANÉE TEYSSANDIER

*présidente de Peuple & Culture Corrèze
jusqu'au 7 décembre 2020*

*Ont été élus au conseil d'administration le 7
décembre 2020 :*

MARIE-LINE DAUDIN

présidente de Chabram²

STÉPHANE LE GARFF

directeur de Nyktalop Mélodie

PAULINE MALE

directrice du CRAFT Limoges

AURORE CLAVERIE

directrice de La Métique

SANDRA PATRON

directrice du CAPC

CÉCILE ARCHAMBEAUD

directrice du Centre d'art Image/Imatge

—

L'ÉQUIPE SALARIÉE

—

NICOLAS BLÉMUS

secrétaire général jusqu'au 1er mars 2020

CÉCILE VILLIERS

*chargée de mission contrat de filière, interim
du secrétariat général, puis direction à partir
du 1er octobre*

MARIE LE BRUN

*chargée de mission actions culturelles et
communication jusqu'au 1er octobre 2020*

MARC MANUEL-ROYER

*chargé de gestion et d'administration à partir
du 10 octobre*

MORGANE BOULAY

*déléguée à l'animation territoriale et à la
communication à partir du 12 novembre*

1.

VIE DU RÉSEAU: RÉSEAU SOLIDAIRE, PARTICIPATIF ET ENGAGÉ

La conception et la réalisation des projets portés par Astre sont le fruit de la mobilisation des membres de l'association, appuyés par l'équipe salariée. Cette mobilisation passe notamment par des groupes de travail internes au réseau, qui permettent aux membres et à leurs équipes de s'investir dans la vie et les actions de l'association en participant à la réflexion collective, à la conception et à la mise en place des programmes, des outils et des événements. Chacun de ces groupes compte au moins un membre du conseil d'administration, afin de rendre fluide les relations entre les différents collectifs de travail. Leurs travaux donnent lieu à des comptes-rendus envoyés à tous les membres. Certains groupes correspondent à des projets spécifiques du réseau, d'autres aux actions et chantiers du contrat de filière.

VIE DU RÉSEAU

UNE GOUVERNANCE ET DES MEMBRES MOBILISÉS

Riche d'un fonctionnement collectif établi dès sa création, la gouvernance de Astre s'est fortement mobilisée dès la mi-mars en s'adaptant rapidement aux échanges distanciels.

Ainsi, entre mars et juin, le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises, en instaurant un espace d'échanges collectifs quasi-hebdomadaire.

Le bureau, représentant Astre dans les instances du contrat de filière, s'est également réuni autant que nécessaire avec les partenaires DRAC et Région, assurant ainsi un relais des difficultés rencontrées par les acteurs, en particulier les plus fragilisés.

De cette mobilisation, ont découlé deux actions importantes :

- la publication d'un appel au maintien de la rémunération artistique et à la solidarité (14 avril)
- l'envoi d'un courrier au Ministre de la Culture pour l'augmentation de l'enveloppe de l'appel à projets du contrat de filière (20 mai)

Quant aux membres, ils ont été nombreux à participer aux "Visio des membres" pour échanger sur les sujets qui les préoccupaient ou partager des interrogations.

Leur réactivité et leur engagement dans les groupes de travail, notamment sur la communication et les relais-ressources, ont également permis de concevoir et mettre en oeuvre des actions concrètes :

- le dispositif d'accompagnement des artistes pour solliciter les aides d'urgence
- la création d'un supplément publié par Junkpage en septembre

LA RÉ-ORGANISATION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE

Suite au départ de Nicolas Blémus au 1er mars, Cécile Villiers a tenu en interim le poste de secrétaire générale. De juin à octobre, AGE&Co l'a accompagnée à la définition d'une nouvelle organisation de l'équipe, à la rédaction des fiches de postes et au recrutement de 2 personnes.

A partir de l'analyse des activités du réseau, le périmètre des fonctions a été repensé en inscrivant au coeur de l'action :

- l'animation de la communauté des membres et des acteurs du secteur dans le cadre du contrat de filière,
- l'information et l'orientation des membres et acteurs de la filière,
- la facilitation de la mise en oeuvre des coopérations au sein de la filière et au-delà,
- la veille sur les enjeux du secteur et territoriaux,
- la représentation des membres et acteurs de la filière.

L'objectif principal est de renforcer la dynamique collective au sein du réseau par une agilité organisationnelle de l'équipe favorisant des déplacements dans la région, au bénéfice de tous les membres et des acteurs de tous les territoires,

Fiches de poste

Le poste de direction combine les fonctions "au coeur de l'action" et celles de :

- coordination de la stratégie globale de développement,
- coordination générale de l'équipe salariée et de la gouvernance,
- la représentation dans les instances institutionnelles et réseaux professionnels,
- l'encadrement de la fonction RH.

35h / Cadre / Classification conventionnelle : Groupe G - coefficient 400 / coût total mensuel (salaire et charges) : 3600€.

=> poste occupé par Cécile Villiers

Le poste de délégué.e à l'animation territoriale et à la communication associe les fonctions de :

- animation et représentation du réseau
- gestion des événements
- communication interne
- communication externe

35h / Agent de maîtrise / classification conventionnelle: Groupe E - coefficient 350 / coût total mensuel (salaire et charges) : 3000€

=> Recrutement de Morgane Boulay, en poste à partir du 12 novembre

Le poste de chargé.e de la gestion et de l'administration assure les missions liées aux fonctions support :

- Gestion budgétaire, financière et bancaire
- Gestion des demandes de financements
- Gestion administrative et juridique
- Veille juridique sur les spécificités de la filière

0,4 ETP / Agent de maîtrise/ classification conventionnelle: Groupe D - coefficient 300 / coût mensuel de la mise à disposition : 1100 €.

=> emploi partagé dans le groupement d'employeurs Agec-culture - mise à disposition de Marc Manuel-Royer à partir du 10 octobre

1.



2.



1. Vie du réseau

1. Oeuvre choisie pour la première de couverture du supplément Junkpage septembre 2020 : **Thomas Lanfranchi**, *Forme multiple N°4*, 2018

2. Oeuvre choisie pour la dernière de couverture du supplément Junkpage septembre 2020 : **Maëlle Magnin-Feyssot**, *Echelles*, acrylique sur toile, 165x129cm, 2016

UNE COMMUNICATION TRANSFORMÉE

Dès le début de la crise sanitaire, Astre a utilisé ses outils de communication pour diffuser les informations à destination des professionnels du secteur : une rubrique sur les dispositifs d'urgence et les textes officiels a été créée sur la page "informations professionnelles" du site ; les newsletters ont également permis ce relais, tout comme la page Facebook.

L'impression de l'agenda mai-août, prévue début avril, a été annulée. Le groupe de travail "Communication" s'est mobilisé dès le mois d'avril (8 réunions jusqu'en mai), pour construire un partenariat avec Junkpage, journal culturel reconnu par un large public, dont notamment les artistes et les différents professionnels du secteur.

Le site Internet : une ressource pour les professionnels

Le site Internet du réseau, www.reseau-astre.org s'est confirmé comme support de diffusion d'informations professionnelles avec une fréquentation majoritaire des pages concernant l'appel à projets, les annonces professionnelles, le référentiel sur la rémunération artistique et l'accompagnement des artistes. La page de présentation du réseau et des membres est également recherchée.

La page "ressources professionnelles" s'est adaptée à la période de crise sanitaire en diffusant les informations sur les aides d'urgence, les décrets concernant les conditions d'accès public des lieux, les recommandations de l'Etat.

Quelles pages vos utilisateurs visitent-ils ?

Page	Pages vues	Valeur de la page
/	6302	0,00 \$
/contrat-de-filiere/appel-a-projets/	3087	0,00 \$
/reseau/presentation/	2926	0,00 \$
/ressources/annonces/	2634	0,00 \$
/contrat-de-filiere/referentiel/	2303	0,00 \$
/actions/agenda-des-membres/	2152	0,00 \$
/membres/	2049	0,00 \$
/contrat-de-filiere/presentation/	1425	0,00 \$
/ressources/accompagnement/	984	0,00 \$
/ressources/informations-professionnelles/	977	0,00 \$

1 janv. 2020 - 28 déc. 2020 ▼ [RAPPORT SUR LES PAGES](#) ➤

Chiffres de fréquentation de reseau-astre.org en 2020

La publication de l'agenda janvier-avril 2020 des programmations des membres de Astre

14 000 exemplaires diffusés dans les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine + de 300 points de mise à disposition et téléchargeable sur le site internet.

Cet agenda papier présente chaque membre de Astre, ses programmations (expositions, festivals), ses informations pratiques et les événements organisés par le réseau. Un calendrier des événements rassemble également les rendez-vous ponctuels. La couverture met à l'honneur l'œuvre d'un artiste de Nouvelle-Aquitaine, qui perçoit pour cela des droits de reproduction. Pour cette édition, il s'agissait de Ladislav Combeuil pour l'œuvre *Formes en transit*, 2015.

Le papier utilisé est certifié PEFC et l'imprimeur est labellisé Imprim'vert.

Partenariat avec Junkpage - supplément septembre 2020

22 000 exemplaires diffusés dans 950 lieux en Nouvelle-Aquitaine et 8 000 tirés à part à disposition des membres.

Afin de pallier à l'impossibilité de publier l'agenda, dont le contenu se base sur la programmation des membres, le groupe communication a proposé une solution alternative en s'associant à la revue Junkpage pour l'édition d'un supplément avec les contenus suivants :

- la présentation du réseau et de ses objectifs, la carte et la liste des 71 membres. - un dossier rédactionnel sur quatre thématiques réalisé par les journalistes de Junkpage.
 - Résidences d'artistes (structure, artistes, lien avec le territoire)
 - Exposition (envers du décor et collaboration)
 - Collectif d'artiste (à quoi ça sert, que font-ils ensemble)
 - Rémunération des artistes
- deux œuvres d'artistes reproduites en première et quatrième de couverture, avec une présentation des auteurs, Thomas Lanfranchi et Maelle Magnin-Feysot. Les droits de reproduction sont rémunérés à hauteur de 750€ par artiste.

Un bilan positif, pour Astre et pour Junkpage :

- sur le contenu rédactionnel : l'emploi d'un vocabulaire simple pour décrire la réalité des métiers et des activités des membres, comme pour exposer le référentiel sur la rémunération artistique. Pour Junkpage, les deux journalistes qui ont écrit les articles ont également apprécié d'effectuer ce travail. L'ajout de l'agenda (au départ optionnel) s'est également avéré judicieux.

- sur la diffusion : Junkpage fournit un réel effort pour amplifier sa diffusion dans toute la région.
- sur la visibilité : elle a été particulièrement appréciée par les membres en milieu rural. Intérêt de donner une visibilité importante aux arts visuels dans une revue qui s'intéresse à tous les champs disciplinaires artistiques.

Les réseaux sociaux : amplifier la visibilité des actions des membres et du réseau

Facebook : 3 642 abonnés

Instagram : 416 Abonnés (création du compte le 16 décembre 2020)

Les circonstances ont amené un usage systématique des réseaux sociaux pour relayer les programmations fluctuantes des membres. Pour amplifier cette stratégie, un compte Instagram a été ouvert en décembre.

Les lettres d'information

19 newsletters internes, réservées aux membres et 14 newsletters externes, suivies par 1240 abonnés.

Ces outils de communication ont été créés pour informer l'ensemble des acteurs des arts plastiques et visuels :

- Une lettre d'information interne est destinée aux membres de Astre et à leurs équipes. Ses contenus relèvent de la vie associative du réseau, de la participation aux groupes de travail et de l'organisation des projets.
- Une lettre d'information externe, destinée à toute personne demandant, via le site internet à s'abonner. Il s'agit majoritairement de structures, collectivités, institutions, artistes, et professionnels.

UNE ENGAGEMENT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES

Le CESER, Conseil économique, social et environnemental régional

Le réseau Astre siège au Conseil économique, social et environnemental de Nouvelle-Aquitaine. Il est représenté par Benoît Pierre, seul artiste en France à siéger au sein d'un CESER.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, seconde assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. Il examine le budget à toutes ses étapes et les différents documents de planification en amont de leur adoption. Il répond aux demandes d'avis et d'études du Président du Conseil régional (saisine). Conformément à la loi NOTRe, il a vu se renforcer depuis 2016 sa capacité à contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales. Il publie et diffuse des avis, contributions et rapports destinés à éclairer la décision des acteurs publics et socio-professionnels sur des sujets comme par exemple : l'aménagement du territoire (SRADDET, transition écologique et environnementale (Néo Terra), l'économie pour l'emploi, les parcours de l'éducation (la formation et l'orientation), solidarité (justice sociale et droits culturels), coopération (régionale, nationale et internationale) pour ne citer que les principales contributions parmi les 32 avis rédigés par le CESER en 2019.

Benoît Pierre participe aux travaux de la Commission 4 « Economie », de la Commission transversale B « Evaluation des politiques régionales » et travaille avec le Groupe Inter-Assemblées « Enseignement Supérieur – Recherche ». Il a également été auditionné dans cadre de l'auto-saisine

relative aux droits culturels et aux pratiques en amateur, présenté par la Commission 5 "Vie sociale, culture et citoyenneté" le jeudi 23 janvier 2020.

Le CIPAC, réseau national des professionnels de l'art contemporain

Le réseau Astre est membre du conseil d'administration du CIPAC. Il est représenté par Catherine Texier, élue vice-présidente du CIPAC, et par Frédéric Latherrade (réélu en décembre).

Le CIPAC est la Fédération nationale des professionnels de l'art contemporain. Il fédère à ce jour 26 réseaux ou fédérations ; organise des rencontres et des ateliers réunissant professionnels, artistes, responsables politiques et institutionnels ; mène des actions relatives aux politiques publiques (travaux législatifs ou parlementaires), participe aux instances paritaires, expertises de programmes et de projets (création, éducation artistique et culturelle, recherche en art...).

Contributions de Astre :

- Participation à l'étude menée par l'Observatoire des Politiques Culturelles sur une commande du CIPAC sur la mobilité à l'international des artistes.
- Relais de l'enquête Les répercussions du Covid-19 sur le secteur des arts visuels, conduite par le CIPAC entre le 17 mars et le 15 avril 2020, auprès des professionnels du secteur, publiée le 24 avril.
- Intervention à la demande des réseaux en PACA : témoignage sur la mise en place du contrat de filière.

Collectif des réseaux culturels en Nouvelle-Aquitaine

Ce collectif regroupe CINA (cinémas indépendants), LINA (librairies indépendantes), Grand'Rue (arts de la rue), 535 (salles de spectacles et festivals), le Pôle Culture et Richesses Humaines, RIM (musiques actuelles) et Astre. La fréquence des échanges s'est intensifiée à partir du printemps.

Objectif : coordonner une représentation de nos intérêts communs auprès de la DRAC, la Région, les départements et tous les niveaux de collectivités.

Rendez-vous le 15 juin avec le Président de la Région pour aborder les points suivants : la proratisation des subventions, propositions communes portées auprès de la DRAC et des collectivités, contributions pour le plan de relance de la Région et la Conférence Territoriale de l'Action Publique sur la culture portée par la Région.

Transmission fin juillet auprès des élus et services de la Région de Propositions pour un plan de relance de l'écosystème culturel en Nouvelle-Aquitaine.

Collectif Culture et ESS, animé par la CRESS Nouvelle-Aquitaine

Objectif : contribuer à nourrir le volet culture des orientations de la Région pour l'ESS pour le plan de relance, la Conférence Régionale de l'ESS et la feuille de route Culture et ESS prévue en 2021.

2.

LE CONTRAT DE FILIÈRE : ACTIVER L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME

À partir des principes et objectifs définis dans le contrat de filière, Astre met en œuvre les actions visant à l'émergence d'une véritable dynamique de filière et de coopération entre les différents acteurs du champ des arts plastiques et visuels en région.

CONTRAT DE FILIÈRE

Un espace de concertation avec la DRAC et la Région

Face au contexte de crise, les partenaires du Contrat de filière ont su, dès la mi-mars, se saisir des instances de dialogues mises en place pour réagir en concertation aux situations difficiles traversées par les acteurs du secteur :

- en soutenant le principe d'un maintien de la rémunération des artistes en cas d'annulation d'une action
- en augmentant à parité l'enveloppe de l'appel à projets à hauteur de 200.000€ (+ 60%)
- en soutenant l'initiative de Astre de mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement pour les artistes sur les aides d'urgence.
- en prorogeant les dispositions du Contrat de filière pour une année supplémentaire.

Ont participé à ces échanges réguliers :
Pour la DRAC : Eric Le Bas, Bertrand Fleury, Camille Villeneuve et à partir de juin, Mathieu Bordes ;
Pour la Région : Luc Trias, Mathilde Vialard.

Le réseau est représenté dans ces instances par son bureau : Yann Chevallier, Elodie Goux, Frédéric Latherrade, Benoit Pierre, Catherine Texier, Dominique Thebault.

A noter : en 2020, les circonstances exceptionnelles n'ont pas permis la tenue d'un comité de pilotage

L'appel à projet 2020 : Coopération, création et territoires

- Une enveloppe de 200 000 €
- 57 candidatures
- 15 lauréats

L'ouverture de l'appel, prévue fin mars, a dû être reportée au 11 mai et il s'est clos le 17 juillet.

Les 3 réunions d'information, prévues en avril, dans les départements des Landes, en Corrèze et Deux-Sèvres, ont également été annulées.

Les montants attribués en 2020 ont atteint 100% du montant demandé pour 14 lauréats sur 15.

Lors du comité d'attribution, une appréciation a été formulée collectivement pour chaque candidat. Les candidats non-retenus ont été invités à prendre contact avec Astre pour obtenir l'avis du comité.

Les critères d'éligibilité 2020 :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leur droit d'artistes-auteurs.
- Mobiliser prioritairement des acteurs de la filière arts plastiques et visuels.
- Mettre en œuvre des coopérations entre au moins trois partenaires.

Les orientations attendues :

Cette liste a constitué les différentes entrées à partir desquelles les dossiers ont été examinés. Elle a permis aux candidats de nourrir leur réflexion dans la construction de leur projet. Le règlement détaillait chaque item pour faciliter la compréhension de ces objectifs :

- Consolider le parcours de l'artiste
- Favoriser la coopération entre acteurs du secteur des arts plastiques et visuels et de l'écosystème plus large dans lequel ils s'insèrent
- S'inscrire concrètement dans le territoire

Le comité d'attribution 2020 :

Ce comité s'est réuni les 9 et 10 septembre 2020 à Bordeaux.

- Pour la DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mathieu Bordes, conseiller arts plastiques et Camille Villeneuve, service arts plastiques
- Pour la Région Nouvelle-Aquitaine : Mathilde Vialard, chargée de mission arts plastiques et visuels et Luc Trias, responsable de l'unité arts plastiques et visuels
- Pour Astre : Marie-Line Daudin pour Chabram² et Benoit Pierre pour le collectif ACTE (tirés au sort parmi les volontaires),
- Pour les artistes de Nouvelle-Aquitaine : Jean-Christophe Roudot (tiré au sort parmi les volontaires après un appel à participation public)
- Pour les artistes représentant une organisation professionnelles : Anne Moirier pour le SNAP-CGT (tirée au sort parmi les organisations volontaires)

Les participants ont cette année encore exprimé leur satisfaction sur la qualité des échanges dans le respect de la parole de chacun et que cette assemblée constituait un moment important de rencontre, d'échanges et de débats entre les représentants des différentes organisations.

Un premier bilan partagé a permis d'identifier des axes d'évolution pour l'appel à projets 2021 :

- Au-delà de l'information sur l'appel à projets, un accompagnement formalisé des candidats avant le dépôt de la candidature permettrait de pallier au manque de technicité pour remplir ce type de dossier (artistes et structures).
- Parmi les candidatures portées par un.e artiste : des dossiers portés par des artistes ont été rejetés pour répondre au plus près aux critères de coopération de cet appel. Cette situation souligne le manque de financement sur le soutien à la création et la recherche artistique qui demande à être renforcé.

Les lauréats 2020 :

- Climats Artistiques – (Guéret, 23) pour le projet Paysages de Guéret, Aide de 14 000 € (versée par l'Etat).
- Disparate (Bordeaux, 33), pour le projet RSA – fanzines et nature, Aide de 6 500 € (versée par l'Etat).
- Essence Carbone (La Rochelle, 17), pour le projet Infra bleu. Aide de 15 000 € (versée par l'Etat).
- A propos (Pau, 64) pour le projet Le Tropique des Pyrénées. Aide de 15 000 € (versée par l'Etat).
- BAM projects (Bordeaux, 33) pour le projet Atravessar. Aide de 15 000€ (aide versée par la Région).
- Agence Sens Commun (Lormont, 33), pour le projet Puzzle. Aide de 15 000 € (versée par la Région).
- L'Agence Créative (Bordeaux, 33), pour le projet Dans les bras de Déméter. Aide de 15 000 € (versée par la région).
- Le Belvédère (Paulhiac, 47), pour le projet Les Georgiques. Aide de 15 000 € (versée par la Région).
- La Métive (Moutier d'Ahun, 23), pour le projet Un Lieu à soi. Aide de 15 000 € (versée par la Région).
- Le Second Jeudi (Boucau, 64), pour le projet Station V. Aide de 10 000 € (versée par la Région).
- Isabelle Braud (Limoges, 87), pour le projet Dixemblables. Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).
- TRAM.E (Oloron-Sainte-Marie, 64) pour le projet Cayolar. Aide de 14 000 € (versée par l'Etat).
- Pointdefuite (Bordeaux, 33) pour le projet Txingudi. Aide de 10 850 € (versée par l'Etat).
- Cie Winter Story In The Wild Jungle (Saint Laurent Médoc, 33) pour le projet Perform. Aide de 15 000 € (versée par la Région).
- Florian Houssais (Paris, 75), pour le projet Lettre à un jeune historien . Aide de 9 600€ (versée par l'Etat).

Les actions menées : référentiel pour la rémunération artistique, relais-ressources

Référentiel pour la rémunération artistique
Publication en mai 2020 sur le site de Astre

L'élaboration d'une réglementation de la rémunération artistique en région a ainsi été inscrite comme le chantier prioritaire du contrat de filière.

Dès 2019, Astre a engagé ce travail par la construction d'un espace de concertation rassemblant des membres de Astre (collectifs d'artistes, diffuseurs, programmes de résidences ou de production) et des organisations professionnelles nationales invitées à participer à la définition de ce référentiel. Le CAAP (Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs), la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) et le CIPAC (Fédération nationale des professionnels de l'art contemporain) ont ainsi accepté de participer aux travaux.

Ce référentiel sera actualisé et complété chaque année. Les activités artistiques renseignées sont :

- Le droit de présentation publique (hors collection publique)
- 3 types de rencontres publiques sont distingués :
 - Présentation orale de type conférence
 - Participation à un débat
 - Présence requise et active de l'artiste à un temps public sans intervention préparée (par exemple présence au vernissage).
- L'accrochage-montage de son oeuvre / de son exposition
- Atelier de pratique artistique

Cet outil est destiné à la fois à la structure ou à la collectivité qui rémunère ainsi qu'à l'artiste amené à faire valoir ses droits.

Une calculatrice en ligne a également été conçue pour permettre d'évaluer la valeur de référence et le seuil de la rémunération pour définir les budgets prévisionnels des opérations concernées et pouvoir valoriser la rémunération artistique dans les bilans d'activités. De même, cette calculatrice en ligne permet aux artistes d'évaluer leur rémunération dans le cadre d'une contractualisation.

Premier bilan :

- Toutes les présentations et rencontres publiques prévues sur ce sujet ont été annulées : à Anglet lors de la Rencontre annuelle, à La Rochelle - Atelier Bletterie, à Bergerac - Les Rives de l'Art.
- L'intégration du référentiel au règlement de l'appel à projets a généré une prise en compte équitable des coûts artistiques dans les budgets des projets candidats.
- De nombreux contacts auprès de Astre - artistes, collectivités, associations - ont permis d'explicitier le rôle de ce travail comme moyen d'améliorer des pratiques professionnelles et d'appréhender la distinction entre les différents types d'activités générées par le travail artistique.

Relais-ressources

- Lancement d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les artistes pour répondre aux aides d'urgence, à partir du site internet de Astre.
- Du 28 mai au 30 juin 2020
- Du 2 décembre au 15 janvier 2021

Lors de la visio ouverte à tous les membres du 22 avril 2020, plusieurs personnes ont partagé le constat de la difficulté d'accès à l'information aux dispositifs d'aide d'urgence, d'accès aux aides elles-mêmes et à l'isolement de certains artistes dans cette crise.

Un groupe de travail s'est rapidement constitué pour étudier l'opportunité de lancer un dispositif d'accompagnement en ligne sur les aides d'urgence pour les artistes plasticiens, à partir de la proposition transmise par Annabelle Oliveira : adapter la plateforme qu'elle a lancée quelques semaines plus tôt avec L'enVol à La Réunion.

Cette action a permis d'ouvrir de manière expérimentale le chantier "Relais-ressources" inscrit au Contrat de filière. Face à la durée de la situation, il a été décidé de reprendre le dispositif en fin d'année jusqu'à la mi-janvier.

Objectifs :

- Expérimenter un dispositif d'accompagnement administratif des artistes plasticiens sur le champ restreint des aides d'urgence ;
- Évaluer l'action pour définir a posteriori un accompagnement en ligne pérenne sur d'autres champs.

Mission des accompagnants :

- Traiter et suivre de manière personnalisée les demandes reçues via la plateforme
- Suivre la formation préparatoire réalisée par Annabelle Oliveira sur l'outil, les dispositifs d'aide d'urgence et la méthodologie de travail.
- Permettre une autonomie dans la mission d'accompagnement par la responsabilisation de chacun, la mise en place d'un tableau de bord simple pour le suivi du temps passé et la vérification

du suivi des dossiers.

- Être suivi et être en interaction avec le groupe via la supervision du groupe des accompagnants

Coordination du dispositif :

- technique par Annabelle Oliveira et organisationnelle par Cécile Villiers
- par un point collectif hebdomadaire et individuellement selon les besoins

Les accompagnants :

L'équipe a été constituée avec des personnes ayant une expérience de l'accompagnement, soit en tant que salarié.e de structure ou en tant qu'artiste.

- Marie Tuloup, responsable du Pôle ressource - Fabrique Pola
- Anne Moirier, artiste - membre du SNAP-CGT /résidente de la Fabrique Pola
- Julie Laymond et Aurore Garcia - COOP
- Lidia Lelong, artiste, - membre du collectif LACS&S Lavitrine
- Maude Dupont, chargée de projets - Arcad
- Stéphane Le Garff, directeur artistique - Nyktalop Mélodie

Bilan :

- Pour les 6 accompagnants
En juin : 100 heures d'accompagnement / 39, 5h en formation et supervision
En décembre /janvier 2021 : 70 heures d'accompagnement / 10h en supervision

- Analyse des artistes ayant rempli le formulaire :

En juin : 95 formulaires remplis
En décembre /janvier 2021 : 65 formulaires remplis

Deux types de profils se démarquent parmi les répondants :

- Des artistes qui sont déjà organisés, structurés. Ils ont déjà fait une demande d'aide et viennent chercher des précisions.
- Des artistes qui ne sont pas déclarés ou ne comprennent pas bien les arcanes administratives et viennent chercher des réponses sur d'autres sujets que les aides d'urgences tels que le statut d'artiste, déclaration d'impôt, intégrer le réseau ou simplement échanger.

L'expérience montre que de nombreux

artistes ont une connaissance défailante de l'environnement administratif et de la structuration des arts plastiques et visuels.

- Communication :

L'accès à l'information sur l'existence de ce dispositif a également été un facteur de non-sollicitation, malgré les moyens mis en oeuvre : communiqué de presse, webinaire avec l'agence culturelle régionale L'A. "Artistes-auteurs, associations d'arts plastiques et visuels : le point sur les mesures d'urgences" le 26 mai (85 participants), posts Facebook réguliers, relais par les membres du réseau.

- Analyse organisationnelle

Autonomie et démarche collective :

Chaque accompagnant était autonome dans ses plages horaires de travail et dans le suivi de son accompagnement,

La plateforme constitue l'espace partagé de l'équipe, pour les échanges entre accompagnant et avec les artistes. La conjugaison de ces deux dimensions a contribué à une activité fluide et réactive pour :

- répondre aux demandes,
- trouver des réponses aux questions sur les dispositifs d'aide ou précisions administratives
- résoudre des problèmes techniques avec Annabelle Oliveira.
- Une réunion de supervision hebdomadaire d'une heure permettait d'ajuster collectivement le dispositif, sur les plans organisationnels, de communication, méthodologiques et sur l'évolution des aides d'urgence.

Préconisations pour un développement de ce dispositif:

- Garder l'humain au centre,
- Distinguer le champ de l'accompagnement sur les outils de la professionnalité et l'accompagnement artistique, définir les contenus de chacun de ces champs,
- Proposer des formations d'accompagnants de pair à pair
- Identifier les relais-ressources dans le territoire régional : personnes/structures ressources pouvant accompagner les artistes et sur quelles

compétences.

- Créer des temps d'accompagnement ponctuels, saisonniers sur les déclarations fiscales et sociales, appel à projets...
- Formation sur les outils de la professionnalité : le régime artiste-auteur (volet social et fiscal), connaissance de l'écosystème, communication, diffusion
- La question de la formation émerge à plusieurs niveaux : formation d'accompagnant, la formation dans les écoles d'art et la formation continue pour les artistes

Les événements professionnels : la Rencontre annuelle 2020 et les journées professionnelles

Report de la Rencontre annuelle des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine, prévue en mai à Anglet

Après l'annulation de l'édition prévue à Anglet et une tentative de report en fin d'année, il est proposé de transformer l'événement en 2021 en plusieurs journées de Rencontres régionales dans différents points du territoire régional, en conservant la thématique la création, les ateliers et la rémunération des artistes comme enjeux de développement des territoires. Ce programme a fait l'objet d'un travail collectif impliquant des représentants des collectivités, les partenaires du Contrat de Filière et de membres du conseil d'administration de Astre.

L'ensemble des intervenants artistiques programmés, dans le cadre de l'édition prévue à Anglet, a été rémunéré.

Les journées professionnelles

Soutenir et faciliter l'organisation par les acteurs de rendez-vous professionnels sur des sujets spécifiques et offrant la possibilité de rencontres et d'échanges entre des acteurs des arts plastiques et visuels sur une thématique spécifique et/ou avec des acteurs d'autres secteurs.

Il s'agit d'offrir l'opportunité de rencontres pouvant générer de nouvelles coopérations. Le soutien à chaque organisateur s'élève à 3400€ maximum.

- Le Bleu du Ciel - 10 mars à Cognac - Des tiers-lieux, des artistes et des auteurs : Échanges sur les envies et besoins de chacun, sur les propositions innovantes en matière de formats/formules des résidences adaptées aux spécificités des usagers des tiers-lieux. En partenariat avec ALCA et la Coopérative des Tiers-Lieux.

5 journées reportées :

- TRAM-E - Oloron Sainte Marie : Rencontre entre des créateurs des domaines du design textile, du design, de la mode, du costume, des arts visuels, des arts appliqués, des entreprises, des artisans.
- Approches - Graphismes en Nouvelle-Aquitaine - Limoges : expo, conférences, workshops sur la thématique Graphisme et territoires avec des étudiants et professeurs d'écoles d'art, des acteurs de la vie citoyenne, culturelle et associative.
- Pointdefuite - Bordeaux : A partir du partage d'expériences du projet New Way of Living, la co-construction d'un projet réunissant plusieurs partenaires (producteurs/co-producteurs/diffuseurs/artistes...)
- Atelier Bletterie - La Rochelle: rencontre publique sur la rémunération artistique
- Les Rives de l'Art - Château de Monbazillac : rencontre publique sur la rémunération artistique

1.



2.



1. Speed meet de **Chantier Public** – 17 juin 2019 – au Restaurant La petite Roquette à Poitiers.

2. Speed meetin du **CRAFT** – 5 septembre 2019 – rdv à ESTER Technopole à Limoges.

ASTRE

RÉSEAU ARTS PLASTIQUES ET VISUELS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

4 rue Raspail
87 000 Limoges

bonjour@reseau-astre.org
05 87 21 30 54
reseau-astre.org

Page Facebook

Page Instagram

www.reseau-astre.org

ASTRE EST MEMBRE DE

CIPAC

fédération
des professionnels
de l'art contemporain



ASTRE EST SOUTENU PAR



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



Nouvelle-
Aquitaine